

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Œuvre : Trésor des histoires tragiques](#)[Collection](#)[Édition : 1581 Pierre Le Voirier Gervais Mallot Trésor des histoires tragiques](#)[Collection](#)[Exemplaire : 1581 Pierre Le Voirier Gervais Mallot Trésor des histoires tragiques BSG \(pour l'étude des textes\)](#)[Collection](#)[Récit : 1581 Gervais Mallot Trésor des histoires tragiques Histoire 01](#)[Item](#)[Extrait : 1581 Gervais Mallot Trésor des histoires tragiques H01](#) [extrait 7](#)

Extrait : 1581 Gervais Mallot Trésor des histoires tragiques H01 extrait 7

Auteurs : Bandello, Matteo

[Voir la transcription de cet item](#)

Informations générales

TitreExtrait : 1581 Gervais Mallot Trésor des histoires tragiques H01 extrait 7
Cadre du projetMaster Document numérique - Université Bretagne Sud -
2020-2021

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document

Folio de la page concernéeA8v, B1r, B1v, B2r
Folio de l'extrait8v, 9r, 9v, 10r
Rang de l'unitéHistoire première
Rang de la sous-unité7

Analyse thématique

Thème(s) abordé(s)

- Déception
- Mort
- Suicide

Les mots clés

[fille](#), [mort](#), [reproche](#), [roi](#)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Transcription du texte

Titre de l'extrait Sage response d'Elips Comtesse de Salsberic à son pere, par laquelle elle se plaint de ceste inconsiderée promesse qu'il dit avoir faite au Roy & luy declare qu'elle delibere de mourir plustot que d'obeir aux deshonestes volonte du Roy.

Transcription Voz propos m'ont renduë si confuse & tellement ravie en admiration (monseigneur & pere treshonoré) que si toutes les parties de mon corps estoient converties en langues, elles ne me sembleroient assez suffisantes, pour dignement exprimer la moindre partie de mon dueil & mescontentement : & certainement avec tresgrande & tresjuste raison je me puis maintenant plaindre de vous, veu le peu de conte que faites de moy, qui suis vostre chair, vostre sang, & vos os, & qui pour le tribut de ta vie fresle & caduque que vous m'avez donnée, me mettant sur terre, vous voulez prendre mon honneur maintenant en payement. En quoy j'experimente que non seulement toutes les loix de nature sont esteintes & amorties en vous, mais, qui pis est, vous excédez & surpassez en cecy la cruauté des animaux, lesquels quelque brutalité qu'ils ayent, si ne sont ils point si denaturez de faire tort à leurs faons ou d'exposer leur fruit à la mercy d'autrui, comme vous faites le vostre, soubz le plaisir d'un Roy : Car quelque estroite puissance que vous ayez de me commander, comme à vostre treshumble & tresobeissante fille, toutesfois vous devez penser & reduire en vostre memoire, que jamais vous n'avez veu en moy acte ny mouvement, ny signe, ny entendu parolle qui vous deust inciter, ne tenir propos si deshonestes. Et combien que le Roy par plusieurs fois avec une infinité de prieres, presens & messages, & autres tels allechemens propres à persuader ait deployé tout l'artifice de son esprit, pour me seduire & corrompre, si est ce qu'il ne peut oncques avoir autre response de moy, sinon que l'honneur m'estoit mille fois plus cher que la vie ce que je vous ay tousjours voulu celer : comme aussi ay je fait à mes autres parens de peur de vous induire à commettre felonnie, ou de conspirer quelque chose contre nostre Roy, prevoyant les estranges accidens, qui sont souvent advenus pour semblables choses avec la ruine de plusieurs citez & provinces, mais bon Dieu, je suis bien esloignée de mon doutte, veu que vous-mesme estes le courtier honteux d'un acte si deshoneste. Et afin de conclure en peu de paroles, encore que j'eusse tousjours esperance que le Roy me voyant arrestée en mon inviolable chasteté, se deporteroit de me poursuyvre, & me lairroit, pour l'avenir, vivre en repos avec mes semblables : si est ce que le voyant obstiné en son erreur, je suis resoluë pour mourir ne faire chose qui luy plaise. Et de peur qu'il prenne de moy par force ce que de mon gré je ne luy veux ottroyer suyvant vostre conseil, j'esliray de deux maux le moindre, ayant plus cher me defaire & tuer de mes propres mains, que souffrir qu'une telle tache ou vitupere obscurcisse la gloire de mon nom, ne voulant rien commettre en secret, qu'estait quelque fois puis après publié, me puisse faire changer de couleur. Et en ce que mettez en avant d'avoir juré & engagé vostre foy au Roy pour assurance de vostre promesse, c'est tresmal consideré à vous, quelle est la puissance que les peres ont sur leurs enfans, veu qu'elle est si bien bornée par la loy de Dieu, qu'ils ne sont obligez à leurs parens, en ce qui est contre ses divins commandemens : d'avantage

tant s'en faut que nous puissions nous obliger aux choses incestueuses & deshonnestes, que mesmes il nous est estroittement enjoint de ne les faire point si nous en sommes requis. Et eust esté trop plus decent & excusable devant Dieu, si lors que vous feistes ceste legere promesse au Roy, luy eussies promis de m'estrangler plustost de vos propres mains, que de consentir de me laisser tomber en une faute si abominable. Et afin de tirer le dernier arrest & conclusion de ce que j'ay arresté en moy avec une tresmeuve deliberation & immuable conseil. C'est que vous direz au Roy, que j'ayme mieux perdre la vie avec la plus cruelle de toutes les honteuses morts qu'il scauroit inventer, que de consentir une chose tant deshonneste, ayant de long temps imprimé cecy en mon ame, que la mort honneste honore la vie passée.

Transcripteur.riceLe Delliou, Marine
Chargé.e de la révision

- Hamon, Cécile
- Réach-Ngô, Anne

Analyse de la nouvelle

Modalité(s) du tragiqueLa Comtesse semble n'avoir qu'une seule possibilité pour échapper à la décision du roi, et cette possibilité n'est autre que le suicide, ressort tragique par excellence.

Informations sur la notice

Responsable de la noticeLe Delliou, Marine
Encadrement scientifiqueParra, Marine
ÉditeurÉquipe Tragiques Inventions, Magda Campanini (Univ. Ca' Foscari-Venezia), Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)
Mentions légalesFiche : Équipe Tragiques Inventions, Madga Campanini (Université Ca' Foscari), Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
Dernière mise à jour de la notice2021-04-09

Citer cette page

Bandello, Matteo, Extrait : 1581 Gervais Mallot Trésor des histoires tragiques H01 extrait 7, 1581

Équipe Tragiques Inventions, Magda Campanini (Univ. Ca' Foscari-Venezia), Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/tragiques-inventions/items/show/222>

Notice créée par [Victor Jamet](#) Notice créée le 16/03/2021 Dernière modification le 05/07/2023

